



PET VALU HOLDINGS LTD.

RAPPORT DE GESTION

(Deuxième trimestre clos le 29 juin 2024)

Le présent rapport de gestion de Pet Valu Holdings Ltd. (« nous », « Pet Valu » ou la « Société ») a été préparé en date du 5 août 2024 et fournit des informations relatives à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 29 juin 2024 et le 1^{er} juillet 2023. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers intermédiaires résumés non audités et les notes annexes pour le T2 2024 et le cumul 2024 (tels qu'ils sont définis ci-après) de la Société ainsi que les états financiers consolidés audités et les notes pour l'exercice 2023 (tel qu'il est défini ci-après) et le rapport de gestion connexe de la Société. En outre, le lecteur est prié de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société datée du 4 mars 2024 pour de plus amples renseignements. Des renseignements additionnels sur Pet Valu Holdings Ltd. sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités et les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (collectivement, les « états financiers consolidés ») ont été préparés respectivement selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), selon les méthodes comptables décrites dans ces états financiers. Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et sauf les montants par action. La Société est structurée comme un seul secteur d'exploitation et secteur à présenter.

La Société exerce ses activités selon un exercice de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus près du 31 décembre. Les trimestres de la Société se terminent le samedi le plus près de la fin de chaque trimestre civil. Chaque trimestre compte 13 semaines, sauf dans le cas d'un exercice de 53 semaines, auquel cas le quatrième trimestre comptera 14 semaines. Les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 29 juin 2024 et le 1^{er} juillet 2023 représentent les résultats de la Société pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de l'exercice pertinent.

Dans le présent rapport de gestion, « T2 2024 » renvoie à la période de 13 semaines close le 29 juin 2024, « T2 2023 » renvoie à la période de 13 semaines close le 1^{er} juillet 2023, « cumul 2024 » renvoie à la période de 26 semaines close le 29 juin 2024, « cumul 2023 » renvoie à la période de 26 semaines close le 1^{er} juillet 2023, « exercice 2024 » renvoie à la période de 52 semaines dont la clôture aura lieu le 28 décembre 2024 et « exercice 2023 » renvoie à la période de 52 semaines close

le 30 décembre 2023. Les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes annexes pour le T2 2024 et le cumul 2024 ainsi que du présent rapport de gestion a été autorisée par le conseil d'administration de la Société.

Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion renvoie à des mesures et à des ratios non conformes aux IFRS. Ces mesures et ces ratios ne sont pas reconnus par les IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par celles-ci. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres entités. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de complément des mesures conformes aux IFRS afin de favoriser une meilleure compréhension des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées séparément ni comme un substitut à l'analyse de l'information financière de la Société présentée conformément aux IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux IFRS, notamment le « BAIIA », le « BAIIA ajusté », le « résultat net ajusté », les « flux de trésorerie disponibles », les « dépenses d'investissement nettes » et les « ratios non conformes aux IFRS », y compris la « marge du BAIIA ajusté », le « BAIIA ajusté en pourcentage des produits », le « résultat net ajusté en pourcentage des produits » et le « résultat net ajusté par action après dilution ». Le présent rapport de gestion renvoie également à certaines mesures financières supplémentaires utilisées couramment dans le secteur de la vente au détail, telles que les « ventes à l'échelle du réseau », la « croissance des ventes des magasins comparables », la « croissance des transactions des magasins comparables » et la « croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables ». Ces mesures et ces ratios non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires visent à fournir aux investisseurs d'autres indicateurs de performance opérationnelle de la Société et ainsi à mettre en lumière les tendances de ses activités de base qui pourraient autrement être plus difficiles à cerner en se fiant uniquement aux mesures conformes aux IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées ont souvent recours à des mesures et à des ratios non conformes aux IFRS et à des mesures financières supplémentaires dans leur évaluation des émetteurs. La direction de la Société a recours à des mesures et à des ratios non conformes aux IFRS et à des mesures financières supplémentaires pour faciliter la comparaison de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, pour établir le budget d'exploitation annuel, ainsi que pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. Se reporter aux rubriques « Principales informations financières consolidées et mesures sectorielles » et « Principaux résultats trimestriels et indicateurs de performance » pour un rapprochement du résultat net, une mesure conforme aux IFRS, avec le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement – Flux de trésorerie disponibles » pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Information prospective

Ce rapport de gestion contient de l'information prospective. L'information prospective est fournie à la date d'établissement du présent rapport de gestion et repose sur les opinions, estimations et hypothèses de la direction formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des tendances actuelles, des conditions courantes et des événements futurs attendus, de même que divers autres facteurs que la direction estime opportuns et raisonnables dans les circonstances. L'objectif de l'information prospective est de fournir une description des attentes et des plans de la direction, et cette information pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Pet Valu ne s'engage aucunement à mettre à jour cette information prospective pour tenir compte de nouveaux renseignements ou événements ou pour toute autre raison, à moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent.

L'information prospective peut se rapporter à nos perspectives financières et aux événements ou résultats prévus et peut comprendre des énoncés relatifs à notre situation financière, à notre stratégie d'entreprise, à nos stratégies de croissance, à l'ouverture et à l'amélioration des magasins, à nos marchés potentiels, à nos budgets, à nos activités, à nos résultats financiers, à nos taxes et impôts, à notre politique en matière de dividendes, à nos plans et à nos objectifs. Plus particulièrement, les informations portant sur nos attentes à l'égard des résultats futurs, de la performance, des réalisations, des perspectives et des occasions ou des marchés dans lesquels nous menons nos activités constituent de l'information prospective. Dans certains cas, on reconnaît l'information prospective à l'emploi de verbes ou d'expressions comme « planifier », « cibler », « croire », « s'attendre à », « être susceptible de » et « se produire », à la forme affirmative ou négative, au futur ou au conditionnel, et à l'emploi de termes comme « budget », « estimation », « perspective », « prévision », « projection », « stratégie », « avis », « intention », « possibilité », « éventualité », « continuer » ou d'autres termes semblables. En outre, les déclarations faisant état d'attentes, d'intentions, de prévisions ou d'autres faits ou circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les déclarations qui contiennent de l'information prospective ne portent pas sur des faits, mais indiquent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des faits ou circonstances qui pourraient se produire dans l'avenir.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société, son niveau d'activité, son rendement ou ses réalisations ou des événements à venir ou faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective, y compris, sans s'y limiter, les facteurs décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion ou de la plus récente notice annuelle. On peut se procurer une copie de la notice annuelle à partir du site Web de SEDAR+, sous le profil de la Société, à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs pouvant avoir une incidence sur la Société, mais ils doivent être examinés attentivement.

L'objectif de l'information prospective est de fournir au lecteur une description des attentes actuelles de la direction en ce qui concerne le rendement financier de la Société, et cette information pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Le lecteur ne devrait donc pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion. Dans la mesure où l'information prospective présentée dans le présent rapport de gestion constitue de l'information financière de nature prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, une telle information est fournie afin de démontrer le potentiel de la Société et le lecteur est donc mis en garde que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. L'information financière de nature prospective, comme toute information

prospective de manière générale, se fonde sur des hypothèses courantes et est assujettie à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières et mesures sectorielles pour les périodes indiquées (en milliers, sauf les magasins à l'échelle du réseau ou sauf indication contraire). Nous renvoyons le lecteur à la rubrique « Comment nous évaluons la performance de notre entreprise » du présent rapport de gestion pour la définition des éléments présentés dans le tableau ci-après et, selon le cas, à la rubrique « Principales informations financières consolidées et mesures sectorielles » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

T2 2024 par rapport à T2 2023

	Trimestres clos les		Variation en pourcentage
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	
	13 semaines	13 semaines	
Produits	265 228 \$	256 373 \$	3,5 %
Marge bénéficiaire brute	33,1 %	35,9 %	s. o.
Résultats d'exploitation	33 796 \$	40 224 \$	(16,0) %
Résultat net	17 839 \$	24 078 \$	(25,9) %
Ventes à l'échelle du réseau ¹	353 692 \$	343 918 \$	2,8 %
Magasins à l'échelle du réseau	799	758	5,4 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹	0,0 %	6,0 %	s. o.
Croissance des transactions des magasins comparables ¹	(2,4) %	1,2 %	s. o.
Croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables ¹	2,5 %	4,8 %	s. o.
BAIIA ²	50 001 \$	51 108 \$	(2,2) %
BAIIA ajusté ²	57 731 \$	53 817 \$	7,3 %
Résultat net ajusté ²	25 881 \$	26 268 \$	(1,5) %
Résultat net ajusté par action après dilution ³	0,36 \$	0,36 \$	— %
Flux de trésorerie disponibles ²	7 706 \$	13 015 \$	(40,8) %

Notes :

- ¹⁾ Les ventes à l'échelle du réseau, la croissance des ventes des magasins comparables, la croissance des transactions des magasins comparables et la croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables sont des mesures financières supplémentaires. Pour plus d'information sur les mesures financières supplémentaires, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».
- ²⁾ Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS ne sont pas déterminées conformément aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la rubrique « Principales informations financières consolidées et mesures sectorielles » pour un rapprochement du résultat net, mesure conforme aux IFRS, avec le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement – Flux de trésorerie disponibles » pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles.
- ³⁾ Le résultat net ajusté par action après dilution est un ratio non conforme aux IFRS. Les ratios non conformes aux IFRS ne sont pas déterminés conformément aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Pour plus d'information sur les ratios non conformes aux IFRS, se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et « Comment nous évaluons la performance de notre entreprise ».

Cumul 2024 par rapport à cumul 2023

	Cumul jusqu'aux		Variation en pourcentage
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	
	26 semaines	26 semaines	
Produits	526 014 \$	506 665 \$	3,8 %
Marge bénéficiaire brute	33,3 %	35,4 %	s. o.
Résultats d'exploitation	67 095 \$	75 091 \$	(10,6) %
Résultat net	35 357 \$	42 807 \$	(17,4) %
Ventes à l'échelle du réseau	706 573 \$	683 567 \$	3,4 %
Magasins à l'échelle du réseau	799	758	5,4 %
Croissance des ventes des magasins comparables	0,4 %	7,6 %	s. o.
Croissance des transactions des magasins comparables	(2,4) %	2,0 %	s. o.
Croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables	2,8 %	5,5 %	s. o.
BAIIA	99 022 \$	94 867 \$	4,4 %
BAIIA ajusté	114 311 \$	102 615 \$	11,4 %
Résultat net ajusté	51 215 \$	49 220 \$	4,1 %
Résultat net ajusté par action après dilution	0,71 \$	0,68 \$	4,4 %
Flux de trésorerie disponibles	30 841 \$	(3 692) \$	935,3 %

Aperçu

Notre mission est d'être le principal détaillant pour animaux de compagnie au Canada et d'offrir les produits, les soins, l'expertise et les moments mémorables que les amoureux des animaux souhaitent localement en magasin et partout en ligne.

Depuis l'ouverture d'un premier magasin en 1976, Pet Valu est devenu le principal détaillant spécialisé en nourriture et en accessoires pour animaux de compagnie au Canada. À la fin du T2 2024, nous comptons 799 magasins appartenant à la Société et magasins franchisés au pays, en plus de notre gamme complète de capacités de commerce électronique. Depuis notre création, nous avons su gagner la confiance et la loyauté des propriétaires d'animaux de compagnie dévoués grâce à notre service empreint de compassion et éclairé, à notre offre d'articles de qualité supérieure, qui comprend nos marques du fabricant primées, à nos services en magasin et à nos capacités omnicanaux en expansion. Cette stratégie gagnante s'appuie sur notre modèle d'exploitation extrêmement flexible qui nous permet d'enregistrer une croissance et des paramètres économiques supérieurs.

Nos franchisés et nous comptons le plus grand réseau de détaillants spécialisés pour animaux de compagnie au Canada, soit plus de trois fois le nombre de magasins de notre plus proche concurrent, ce qui se traduit par un magasin dans un rayon de 5 km pour plus de 75 % des Canadiens. Avec notre plateforme de commerce électronique, notre présence sur le marché crée une grande visibilité de la marque, procure à nos canaux l'accès à des millions de propriétaires d'animaux de compagnie canadiens et nous permet de gagner une plus grande part de marché de l'industrie Animaleries et magasins de fournitures pour animaux de compagnie au Canada. Nous combinons notre taille à une stratégie de détail extrêmement localisée, ce qui nous permet d'offrir à nos clients des articles de qualité supérieure à des prix concurrentiels tout en leur donnant un service personnalisé. En plus de notre bannière Pet Valu reconnue et inspirant la confiance à l'échelle nationale, nous exploitons également trois bannières en

Colombie-Britannique (Bosley's by Pet Valu, Tisol et Total Pet), ainsi que la bannière Paulmac's Pets en Ontario et la bannière Chico au Québec. Toutes nos bannières sont profondément ancrées dans leurs communautés respectives, sont considérées comme attrayantes, dignes de confiance et fiables et bénéficient de l'ampleur de notre réseau d'exploitation intégré.

Événements récents

Exercice 2024 :

Reclassement de 2024

Le 15 mai 2024, un reclassement (le « reclassement de 2024 ») des actions ordinaires de la Société a été réalisé par ses principaux actionnaires par voie de prise ferme. Le reclassement de 2024 de 5 903 000 actions ordinaires à un prix d'offre de 29,65 \$ l'action ordinaire a permis de mobiliser un produit brut de 175,0 M\$ pour les actionnaires principaux. La Société n'a pas émis d'actions ordinaires supplémentaires et n'a tiré aucun produit du reclassement de 2024. Les honoraires de prise ferme ont été versés par les principaux actionnaires, et les autres charges liées au reclassement de 2024 d'environ 0,2 M\$, payées par la Société, sont incluses dans les charges de vente et d'administration du T2 2024.

Exercice 2023 :

Reclassement de 2023

Le 1^{er} juin 2023, un reclassement (le « reclassement de 2023 ») des actions ordinaires de la Société a été réalisé par ses principaux actionnaires par voie de prise ferme. Le reclassement de 2023 de 4 690 000 actions ordinaires à un prix d'offre de 32,05 \$ l'action ordinaire a permis de mobiliser un produit brut de 150,3 M\$ pour les actionnaires principaux. La Société n'a pas émis d'actions ordinaires supplémentaires et n'a tiré aucun produit du reclassement de 2023. Les honoraires de prise ferme ont été versés par les principaux actionnaires, et les autres charges liées au reclassement de 2023 d'environ 0,3 M\$, payées par la Société, sont incluses dans les charges de vente et d'administration de l'exercice 2023.

Ouverture du nouveau centre de distribution dans la région du Grand Toronto

En juillet 2023, la Société a officiellement commencé à exploiter son centre de distribution de 670 000 pieds carrés de pointe à Brampton, en Ontario, ce qui représente un jalon clé dans le programme de transformation de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle nationale de la Société de 110,0 M\$ et facilite la capacité de gros des franchisés de Chico depuis novembre 2023.

Nouveau centre de distribution dans la région du Grand Vancouver

En juillet 2023, la Société a conclu un contrat de location pour un nouveau centre de distribution certifié LEED de 350 000 pieds carrés à Surrey, en Colombie-Britannique. La Société a pris possession du centre de distribution le 1^{er} novembre 2023 et termine actuellement les travaux d'aménagement intérieur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 novembre 2023, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») avait accepté son avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA »). En vertu de l'OPRCNA, la Société peut racheter à des fins d'annulation, au cours de la période de 12 mois allant du 30 novembre 2023 au 29 novembre 2024, jusqu'à un total de 1 786 599 actions ordinaires représentant environ 2,5 % des actions ordinaires émises par la Société et en circulation au 16 novembre 2023.

À compter du 24 novembre 2023, la Société a conclu un régime de rachat d'actions automatique (« RAAA ») relativement à l'OPRCNA afin de faciliter le rachat d'actions ordinaires pendant certaines périodes au cours desquelles la Société ne serait pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction de transactions que la Société s'impose. Avant de s'imposer une période d'interdiction de transactions, la Société peut, sans être tenue de le faire, demander à son courtier désigné d'effectuer des rachats à sa seule discrétion en fonction de paramètres établis par la Société, conformément au RAAA, à l'OPRCNA, aux règles de la TSX et à la législation sur les valeurs mobilières applicable.

Principales informations financières consolidées et mesures sectorielles

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation récents de la Société et les principales données sur la situation financière pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées présentées ci-après ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes (en milliers, sauf indication contraire).

	Trimestres clos les		Cumul jusqu'aux	
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023
	13 semaines	13 semaines	26 semaines	26 semaines
Produits				
Ventes au détail	100 157 \$	103 012 \$	200 466 \$	205 031 \$
Franchises et autres produits	165 071	153 361	325 548	301 634
Total des produits	265 228	256 373	526 014	506 665
Coût des ventes	177 535	164 268	350 970	327 346
Profit brut	87 693	92 105	175 044	179 319
Charges de vente et d'administration	53 897	51 881	107 949	104 228
Résultats d'exploitation	33 796	40 224	67 095	75 091
Charge d'intérêts nette	8 670	7 155	17 225	14 062
Perte (profit) de change	274	(113)	671	198
Autres pertes	—	133	—	1 558
Résultat avant impôts sur le résultat	24 852	33 049	49 199	59 273
Charge d'impôts sur le résultat	7 013	8 971	13 842	16 466
Résultat net	17 839	24 078	35 357	42 807
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	0,25 \$	0,34 \$	0,49 \$	0,60 \$
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires – dilué	0,25 \$	0,33 \$	0,49 \$	0,59 \$

	Trimestre clos le	Exercice clos le
	29 juin 2024	30 décembre 2023
Total de l'actif	952 584 \$	916 907 \$
Total des passifs non courants	673 465	674 940

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les périodes indiquées (en milliers, sauf indication contraire) :

	Trimestres clos les		Cumul jusqu'aux	
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023
	13 semaines	13 semaines	26 semaines	26 semaines
Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté				
Résultat net	17 839 \$	24 078 \$	35 357 \$	42 807 \$
Amortissements	16 479	10 904	32 598	21 532
Charge d'intérêts nette	8 670	7 155	17 225	14 062
Charge d'impôts sur le résultat	7 013	8 971	13 842	16 466
BAIIA	50 001	51 108	99 022	94 867
Ajustements au BAIIA :				
Coûts de transformation des technologies de l'information ¹	2 341	429	4 473	1 151
Coûts de transformation de l'entreprise ²	3 004	948	4 509	2 528
Autres honoraires ³	302	349	758	349
Rémunération fondée sur des actions ⁴	1 809	963	4 878	1 964
Perte (profit) de change ⁵	274	(113)	671	198
Participation dans une entreprise associée ⁶	—	133	—	1 558
BAIIA ajusté	57 731 \$	53 817 \$	114 311 \$	102 615 \$
BAIIA ajusté en pourcentage des produits⁷	21,8 %	21,0 %	21,7 %	20,3 %

Notes :

- ¹⁾ Correspondent aux coûts d'implémentation de nouveaux systèmes informatiques fondés sur des projets distincts et de logiciels-services au titre des initiatives de transformation à l'appui de la planification des marchandises, de la gestion des stocks et des commandes, du commerce électronique et des capacités omnicanaux, de la gestion des relations clients et d'autres processus clés.
- ²⁾ Représentent les charges associées aux initiatives de transformation de la chaîne d'approvisionnement, comme le dédoublement des coûts d'entreposage et de distribution, les coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques et les autres coûts de transition engagés pendant la transition vers un nouveau centre de distribution. Les coûts inclus dans le coût des ventes au T2 2024 et au cumul 2024 sont respectivement de 1,4 M\$ et 2,1 M\$ (0,5 M\$ au T2 2023 et au cumul 2023). Les charges incluses dans les charges de vente et d'administration se sont élevées respectivement à 1,4 M\$ et 2,2 M\$ au T2 2024 et au cumul 2024 (0,4 M\$ et 2,0 M\$ respectivement au T2 2023 et au cumul 2023). En outre, les coûts de transformation de l'entreprise comprennent des charges de 0,2 M\$ liées aux autres initiatives de transformation au T2 2024 et au cumul 2024 (néant au T2 2023 et au cumul 2023).
- ³⁾ Les honoraires essentiellement engagés en lien avec ce qui suit : i) l'examen par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») des déclarations de revenus canadiennes de la Société pour les exercices 2016 et 2018; et ii) les honoraires engagés en lien avec les reclassements de 2023 et de 2024.
- ⁴⁾ Correspond à la rémunération fondée sur des actions en lien avec notre régime d'options sur actions modifié et retraité, notre régime incitatif à long terme et notre régime d'unités d'actions différées.
- ⁵⁾ Correspond aux profits et pertes de change.
- ⁶⁾ Correspond à la quote-part de la Société de la perte de l'entreprise associée de respectivement 0,1 M\$ et 0,3 M\$ pour le T2 2023 et le cumul 2023 et la perte sur la juste valeur de l'option d'achat connexe de respectivement néant et 1,3 M\$ pour le T2 2023 et le cumul 2023.
- ⁷⁾ Le BAIIA ajusté en pourcentage des produits est un ratio non conforme aux IFRS. Les ratios non conformes aux IFRS ne sont pas déterminés conformément aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Pour plus d'information sur les ratios non conformes aux IFRS, se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et « Comment nous évaluons la performance de notre entreprise ».

Le tableau ci-après présente un rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté pour les périodes indiquées (en milliers, sauf indication contraire) :

	Trimestres clos les		Cumul jusqu'aux	
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023
	13 semaines	13 semaines	26 semaines	26 semaines
Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté				
Résultat net	17 839 \$	24 078 \$	35 357 \$	42 807 \$
Ajustements au résultat net :				
Coûts de transformation des technologies de l'information ¹	2 341	429	4 473	1 151
Coûts de transformation de l'entreprise ²	5 641	948	9 797	2 528
Autres honoraires ³	302	349	758	349
Rémunération fondée sur des actions ⁴	1 809	963	4 878	1 964
Perte (profit) de change ⁵	274	(113)	671	198
Participation dans une entreprise associée ⁶	—	133	—	1 558
Incidence fiscale des ajustements au résultat net	(2 325)	(519)	(4 719)	(1 335)
Résultat net ajusté	25 881 \$	26 268 \$	51 215 \$	49 220 \$
Résultat net ajusté en pourcentage des produits⁷	9,8 %	10,2 %	9,7 %	9,7 %
Résultat net ajusté par action après dilution	0,36 \$	0,36 \$	0,71 \$	0,68 \$

Notes :

- ¹⁾ Correspondent aux coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques fondés sur des projets distincts et de logiciels-services au titre des initiatives de transformation à l'appui de la planification des marchandises, de la gestion des stocks et des commandes, du commerce électronique et des capacités omnicanaux, de la gestion des relations clients et d'autres processus clés.
- ²⁾ Représentent les charges associées aux initiatives de transformation de la chaîne d'approvisionnement, comme le dédoublement des coûts d'entreposage et de distribution, les coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques et les autres coûts de transition engagés pendant la transition vers un nouveau centre de distribution. Cela comprend également le dédoublement de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, et la charge d'intérêts sur les obligations locatives. Les coûts inclus dans le coût des ventes au T2 2024 et au cumul 2024 sont respectivement de 3,0 M\$ et 5,4 M\$ (0,5 M\$ au T2 2023 et au cumul 2023). Les charges incluses dans les charges de vente et d'administration se sont élevées respectivement à 1,4 M\$ et 2,2 M\$ au T2 2024 et au cumul 2024 (0,4 M\$ et 2,0 M\$ respectivement au T2 2023 et au cumul 2023). La charge d'intérêts sur les obligations locatives au T2 2024 et celle au cumul 2024 sont respectivement de 1,0 M\$ et 2,0 M\$ (néant au T2 2023 et au cumul 2023). En outre, les coûts de transformation de l'entreprise comprennent des charges de 0,2 M\$ liées aux autres initiatives de transformation au T2 2024 et au cumul 2024 (néant au T2 2023 et au cumul 2023).
- ³⁾ Les honoraires essentiellement engagés en lien avec ce qui suit : i) l'examen par l'ARC des déclarations de revenus canadiennes de la Société pour les exercices 2016 et 2018; et ii) les honoraires engagés en lien avec les reclassements de 2023 et de 2024.
- ⁴⁾ Correspond à la rémunération fondée sur des actions en lien avec notre régime d'options sur actions modifié et retraité, notre régime incitatif à long terme et notre régime d'unités d'actions différées.
- ⁵⁾ Correspond aux profits et pertes de change.
- ⁶⁾ Correspond à la quote-part de la Société de la perte de l'entreprise associée de respectivement 0,1 M\$ et 0,3 M\$ pour le T2 2023 et le cumul 2023 et la perte sur la juste valeur de l'option d'achat connexe de respectivement néant et 1,3 M\$ pour le T2 2023 et le cumul 2023.
- ⁷⁾ Le résultat net ajusté en pourcentage des produits est un ratio non conforme aux IFRS. Les ratios non conformes aux IFRS ne sont pas déterminés conformément aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Pour plus d'information sur les ratios non conformes aux IFRS, se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et « Comment nous évaluons la performance de notre entreprise ».

Informations supplémentaires sur les locaux loués

Le tableau qui suit contient des informations supplémentaires sur les charges au titre des locaux loués en lien avec l'application d'IFRS 16, *Contrats de location* :

	Trimestres clos les		Cumul jusqu'aux	
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023
	13 semaines	13 semaines	26 semaines	26 semaines
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation ¹	8 861 \$	5 005 \$	17 576 \$	9 763 \$
Charge d'intérêts sur les obligations locatives ¹	5 795	3 330	11 503	6 470
Produit d'intérêts sur les créances locatives ¹	(2 464)	(2 168)	(4 879)	(4 235)
Amortissement net et charge d'intérêts nette en lien avec les locaux loués	12 192 \$	6 167 \$	24 200 \$	11 998 \$

Note :

¹⁾ Correspond aux produits et aux charges au titre des locaux loués inclus dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés non audités en lien avec l'application d'IFRS 16, *Contrats de location*. Notamment, correspond à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation des locaux loués, à la charge d'intérêts sur les obligations locatives pour les locaux loués et au produit d'intérêts sur les créances locatives. Pour plus de renseignements, voir les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes closes le 29 juin 2024 et le 1^{er} juillet 2023.

Sommaire des facteurs ayant une incidence sur la performance

Nous estimons que notre rendement et notre succès futurs dépendent d'un certain nombre de facteurs qui sont aussi porteurs de grandes occasions pour nous. Ces facteurs comportent également des risques et difficultés intrinsèques. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre dernière notice annuelle.

Agrandissement et améliorations des magasins

Entre 2021 et 2023, nous avons augmenté la taille de notre réseau à un taux de croissance annuel composé de 9,0 %, étant donné que nous avons ouvert 28 nouveaux magasins en 2021, ouvert 45 nouveaux magasins et acquis 66 magasins franchisés dans le cadre de l'acquisition de Chico en 2022 et ouvert 39 nouveaux magasins en 2023. Pour l'exercice 2024, la Société a l'intention d'ouvrir de 40 à 50 nouveaux magasins appartenant à la Société ou détenus par des franchisés. En plus d'ouvrir de nouveaux magasins, la Société a augmenté les ventes et les résultats d'exploitation en améliorant des éléments dans ses magasins existants, en augmentant leur superficie, en offrant plus de services en magasin et en relocalisant des magasins ou en les rénovant. De 2021 à 2023, nos franchisés et nous avons agrandi, rénové ou relocalisé 33 magasins en moyenne par année. La Société et ses franchisés prévoient agrandir, rénover ou relocaliser entre 20 et 30 magasins au cours de l'exercice 2024.

Le tableau qui suit présente la variation du nombre de magasins de la Société pour les périodes indiquées :

	Trimestres clos les		Cumul jusqu'aux	
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023
	13 semaines	13 semaines	26 semaines	26 semaines
Magasins détenus par la Société :				
Au début de la période	228	226	222	225
Nouveaux magasins ouverts	—	2	8	4
Magasins rebranchés ¹	(6)	(3)	(8)	(4)
Magasins franchisés acquis ¹	1	1	1	1
Magasins détenus par la Société à la fin de la période	223	226	223	226
Magasins franchisés :				
Au début de la période	566	525	561	519
Nouveaux magasins ouverts	5	5	8	10
Magasins rebranchés ¹	6	3	8	4
Magasins franchisés acquis ¹	(1)	(1)	(1)	(1)
Magasins franchisés à la fin de la période	576	532	576	532
Magasins à l'échelle du réseau	799	758	799	758
Magasins rénovés, agrandis ou relocalisés²	9	16	16	18

Notes :

- 1) Un magasin rebranché est un magasin auparavant exploité par la Société qui est maintenant détenu et exploité par un franchisé. Un magasin franchisé acquis est un magasin auparavant exploité par un franchisé qui est maintenant détenu et exploité par la Société.
- 2) Au T2 2024, au T2 2023, au cumul 2024 et au cumul 2023, la Société a rénové, agrandi ou relocalisé un total de respectivement 2, 4, 7 et 6 magasins qu'elle détient. Au T2 2024, au T2 2023, au cumul 2024 et au cumul 2023, respectivement 7, 12, 9 et 12 magasins franchisés ont été rénovés, agrandis ou relocalisés.

Comment nous évaluons la performance de notre entreprise

Produits. Les produits de la Société comprennent les ventes au détail et les produits tirés des franchises et autres produits. Les composantes de nos produits sont brièvement décrites ci-après :

- Les ventes au détail de la Société comprennent les ventes d'articles dans les magasins détenus par la Société et en ligne ainsi que les services de toilettage et de lavage de chiens en magasin. Les ventes au détail sont présentées déduction faite des taxes de vente perçues auprès du client pour le compte des autorités gouvernementales.
- Les produits tirés des franchises et autres comprennent à la fois des montants ponctuels et des montants récurrents, principalement des redevances de franchisement initiales et de renouvellement, des redevances, des loyers en pourcentage et les revenus d'entretien des parties communes et de taxes foncières provenant de propriétés sous-louées aux franchisés, des ventes en gros, des frais de promotion et des frais d'autres services. Les redevances de magasins franchisés, les frais de promotion et les loyers en pourcentage sont fondés sur un pourcentage des ventes au détail des franchisés. Les loyers en pourcentage représentent la participation variable de la Société à la performance au chapitre des ventes, lorsque ce montant est en excédent d'un loyer de base minimum contractuel. La tranche en excédent du loyer de base est comprise dans les redevances et produits de sous-location.

Coût des ventes. Le coût des ventes reflète le coût lié aux stocks et aux produits, les coûts d'entreposage et de distribution, l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation des magasins et des centres de distribution et les frais d'occupation liés à l'exploitation des magasins, tels que les paiements de loyers variables, les frais d'entretien des aires communes, les services publics et les frais d'entretien généraux des magasins.

Profit brut. Le profit brut correspond aux produits, diminués du coût des ventes.

Marge bénéficiaire brute. La marge bénéficiaire brute est définie comme le profit brut en pourcentage des produits et subit l'incidence des composantes du coût des ventes, de la composition des produits et des démarques.

Charges de vente et d'administration. Les charges de vente et d'administration comprennent principalement les salaires, les avantages sociaux, la rémunération fondée sur des actions, les frais de création des franchises, les frais de déplacement, les charges de commercialisation, les honoraires et autres charges liées à l'infrastructure de la Société requises à l'appui des magasins détenus par la Société et des magasins franchisés. Les charges de vente et d'administration comprennent également l'amortissement des immobilisations corporelles des magasins détenus par la Société et du siège social, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation du siège social.

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation correspond au profit brut, déduction faite des charges de vente et d'administration.

BAIIA. Le BAIIA correspond au résultat net avant la charge d'intérêts (nette), la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat et la dotation aux amortissements.

BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté correspond au résultat net avant les charges d'intérêts (nettes), la charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat et la dotation aux amortissements, ajustés en fonction de l'incidence de charges, coûts ou prestations qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance sous-jacente de nos activités, y compris les coûts de transformation des technologies de l'information (correspondant à des coûts d'implémentation de nouveaux systèmes technologiques fondés sur des projets distincts et de logiciels-services à l'appui des initiatives de transformation), les coûts de transformation de l'entreprise, les autres honoraires (engagés en lien avec l'examen par l'ARC des déclarations de revenus de la Société pour les exercices 2016 et 2018, l'acquisition de Chico, le reclassement de 5 175 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'offre de 37,40 \$ l'action ordinaire, réalisé par ses principaux actionnaires le 17 novembre 2022 (le « reclassement de 2022 »), le reclassement de 2023 et le reclassement de 2024), la rémunération fondée sur des actions, la dépréciation d'actifs, le profit ou la perte de change et la participation dans une entreprise associée (correspondant à la quote-part du profit ou de la perte d'une entreprise associée, y compris les pertes de valeur et tout profit ou toute perte sur une option d'achat connexe). Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure utile de la performance opérationnelle, car il donne une image plus pertinente des résultats d'exploitation en facilitant une comparaison uniforme de notre performance d'une période à l'autre et permet une meilleure compréhension des facteurs et des tendances qui ont une incidence sur nos activités.

BAIIA ajusté en pourcentage des produits ou marge du BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté en pourcentage des produits ou la marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté en pourcentage des produits ou la marge du BAIIA ajusté est une mesure utile pour évaluer la performance, car il facilite une comparaison uniforme de notre performance opérationnelle d'une période à l'autre et permet de mieux comprendre les facteurs et les tendances qui ont une incidence sur nos activités.

Résultat net ajusté. Le résultat net ajusté correspond au résultat net ajusté en fonction de l'incidence de charges, coûts ou prestations qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance sous-jacente de nos activités, y compris les coûts de transformation des technologies de l'information (correspondant à des coûts d'implémentation de nouveaux systèmes technologiques fondés sur des projets distincts et de logiciels-services à l'appui des initiatives de transformation), les coûts de transformation de l'entreprise, les autres honoraires (engagés en lien avec l'examen par l'ARC des déclarations de revenus de la Société pour les exercices 2016 et 2018, l'acquisition de Chico, le reclassement de 2022, le reclassement de 2023 et le reclassement de 2024), la rémunération fondée sur des actions, la dépréciation d'actifs, le profit ou la perte de change et la participation dans une entreprise associée (correspondant à la quote-part du profit ou de la perte d'une entreprise associée, y compris les pertes de valeur et tout profit ou toute perte sur une option d'achat connexe). Nous sommes d'avis que le résultat net ajusté est une mesure utile de la performance, car il donne une image plus pertinente des résultats, permet une comparaison uniforme de notre performance d'une période à l'autre et favorise la compréhension des facteurs et des tendances qui ont une incidence sur nos activités.

Résultat net ajusté en pourcentage des produits. Le résultat net ajusté en pourcentage des produits correspond au résultat net ajusté divisé par les produits. Nous sommes d'avis que le résultat net ajusté en pourcentage des produits est une mesure utile pour évaluer la performance, car il permet une comparaison uniforme de notre performance opérationnelle d'une période à l'autre et permet de mieux comprendre les facteurs et les tendances qui ont une incidence sur nos activités.

Résultat net ajusté par action après dilution. Le résultat net ajusté par action après dilution s'entend du résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation à la clôture du dernier trimestre clos pour la période concernée. Nous sommes d'avis que le résultat net ajusté par action après dilution est une mesure utile de la performance de la Société.

Flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles représentent les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation et les activités d'investissement, déduction faite des remboursements du capital au titre des obligations locatives, des intérêts sur les obligations locatives et des billets à recevoir. Il s'agit d'une mesure clé de la quantité de flux de trésorerie disponibles aux fins du remboursement de la dette, du rachat d'actions, des réinvestissements dans la Société et des autres activités de financement. Notre capacité à générer des flux de trésorerie disponibles est un indicateur de la santé financière de la Société étant donné que nous devons procéder à des dépenses d'investissement pour construire des magasins et les entretenir, ainsi que pour acheter du nouveau matériel afin d'améliorer nos activités et nos infrastructures.

Dépenses d'investissement nettes. Les dépenses d'investissement nettes correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles, aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, au produit de la cession d'immobilisations corporelles et aux incitatifs à la location, présentés dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.

Magasins à l'échelle du réseau. Les magasins à l'échelle du réseau représentent le nombre total de magasins, à savoir les magasins appartenant à la Société et les franchises, ouverts dans le réseau à la fin d'une période de présentation de l'information financière donnée. La direction se sert du nombre de magasins appartenant à la Société et de franchises ainsi que du nombre de semaines d'exploitation pour évaluer la croissance des nouveaux magasins, les ventes à l'échelle du réseau, les produits tirés des franchises et la performance des magasins.

Ventes à l'échelle du réseau. Les ventes à l'échelle du réseau correspondent à l'ensemble des ventes au détail des magasins appartenant à la Société, des ventes en ligne ainsi que des ventes au détail des magasins franchisés à leurs clients. Cette mesure permet à la direction d'évaluer les variations des résultats de l'ensemble du réseau de la Société, la santé de sa marque et la force de sa position sur le marché par rapport à celle de ses concurrents. Les ventes à l'échelle du réseau sont attribuables au nombre de magasins à l'échelle du réseau ouverts à une période donnée et à leur croissance respective. Pour préciser, le total des produits ne tient pas compte des ventes au détail des franchisés. Les produits de la Société comprennent les ventes au détail ainsi que les produits des franchises et autres produits, tels qu'ils ont été définis précédemment.

Croissance des ventes des magasins comparables. La croissance des ventes des magasins comparables correspond à la variation en pourcentage des ventes au détail effectuées par les magasins à l'échelle du réseau, qui sont ouverts depuis au moins 52 semaines, et des ventes en ligne par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les magasins qui sont fermés à des fins de rénovation, d'agrandissement ou de déménagement sont inclus dans la mesure au premier jour d'exploitation si le magasin était ouvert pendant au moins 52 semaines avant sa fermeture. Les magasins acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont exclus de cette mesure pendant au moins 52 semaines à compter de la date d'acquisition. Les principaux indicateurs de la croissance des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et des dépenses moyennes par transaction. La croissance des ventes des magasins comparables permet à la direction d'avoir une image plus juste du degré de croissance de nos activités puisqu'elle distingue la part de la croissance des ventes qui est attribuable aux magasins déjà établis de celle qui peut être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins.

Croissance des transactions des magasins comparables. La croissance des transactions des magasins comparables correspond à la variation en pourcentage du nombre de transactions effectuées dans les magasins à l'échelle du réseau, qui sont ouverts depuis au moins 52 semaines, et des ventes en ligne par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les magasins qui sont fermés à des fins de rénovation, d'agrandissement ou de déménagement sont inclus dans la mesure au premier jour d'exploitation si le magasin était ouvert pendant au moins 52 semaines avant sa fermeture. Les magasins acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont exclus de cette mesure pendant au moins 52 semaines à compter de la date d'acquisition.

Croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables. La croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables s'entend des ventes au détail enregistrées par les magasins à l'échelle du réseau, qui sont ouverts depuis au moins 52 semaines, et des ventes en ligne, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, divisées par le nombre de transactions des magasins comparables enregistrées par les magasins à l'échelle du réseau, sauf indication contraire, qui sont ouverts depuis au moins 52 semaines, et de transactions en ligne, par

rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les magasins acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont exclus de cette mesure pendant au moins 52 semaines à compter de la date d'acquisition.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du T2 2024 en comparaison de ceux du T2 2023

Produits. Le total des produits s'est établi à 265,2 M\$ au T2 2024, une augmentation de 8,9 M\$, ou 3,5 %, par rapport à 256,4 M\$ au T2 2023. L'augmentation du total des produits découle principalement de la hausse des produits tirés des franchises et autres produits, comme il est décrit plus en détail ci-après.

Ventes au détail. Les ventes au détail ont totalisé 100,2 M\$ au T2 2024, une baisse de 2,9 M\$, ou 2,8 %, par rapport à 103,0 M\$ au T2 2023. La baisse des ventes au détail est principalement attribuable aux magasins refranchisés; elle est contrebalancée en partie par l'ouverture de nouveaux magasins au cours des 12 derniers mois et par la croissance des ventes des magasins comparables.

Produits tirés des franchises et autres produits. Les produits tirés des franchises et autres produits se sont chiffrés à 165,1 M\$ au T2 2024, une augmentation de 11,7 M\$, ou 7,6 %, en regard de 153,4 M\$ au T2 2023. L'augmentation des produits tirés des franchises et autres produits découle surtout de la hausse de 10,1 M\$ des ventes de gros et de l'augmentation de 2,1 M\$ des produits de sous-location et des redevances en raison surtout de l'augmentation du nombre de magasins nouveaux et refranchisés au cours des 12 derniers mois.

Croissance des ventes des magasins comparables. La croissance des ventes des magasins comparables s'est élevée à néant pour le T2 2024 du fait principalement de la hausse de 2,5 % de la croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables, contrebalancée en partie par la baisse de 2,4 % des transactions des magasins comparables. En comparaison, la croissance des ventes des magasins comparables était de 6,0 % au T2 2023 et découlait principalement de la hausse de 4,8 % des transactions des magasins comparables et de l'augmentation de 1,2 % de la croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables.

Profit brut. Le profit brut a diminué de 4,4 M\$, ou 4,8 %, pour s'établir à 87,7 M\$ au T2 2024, contre 92,1 M\$ au T2 2023. La marge bénéficiaire brute a été de 33,1 % au T2 2024, contre 35,9 % au T2 2023. En excluant le coût lié à la transformation de la chaîne d'approvisionnement de 1,1 % au T2 2024 et de 0,2 % au T2 2023, la marge bénéficiaire brute s'est chiffrée à 34,2 % au T2 2024 et à 36,1 % au T2 2023, et a diminué de 1,9 %. La diminution s'explique principalement par i) la hausse des coûts de distribution et d'occupation découlant du nouveau centre de distribution du Grand Toronto; ii) la hausse des ventes de gros; et iii) l'augmentation des rabais liés aux activités de promotion prévues.

Charges de vente et d'administration. Les charges de vente et d'administration se sont établies à 53,9 M\$ au T2 2024, une augmentation de 2,0 M\$, ou 3,9 %, par rapport à 51,9 M\$ au T2 2023. Les charges de vente et d'administration correspondaient respectivement à 20,3 % et 20,2 % du total des produits pour le T2 2024 et le T2 2023. L'augmentation de 2,0 M\$ des charges de vente et d'administration s'explique principalement par i) la hausse des dépenses liées à la technologie découlant des coûts d'implémentation des nouveaux systèmes; ii) la hausse de la dotation aux amortissements attribuables à

la croissance des magasins et aux investissements dans d'autres actifs; le tout contrebalancé en partie par iii) la hausse du profit découlant de la vente des actifs des magasins rebranchés.

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation a diminué de 6,4 M\$ pour atteindre 33,8 M\$ au T2 2024, comparativement à 40,2 M\$ au T2 2023. La baisse du résultat d'exploitation s'explique par les facteurs susmentionnés touchant le profit brut et les charges de vente et d'administration.

Charge d'intérêts nette. La charge d'intérêts nette s'est chiffrée à 8,7 M\$ au T2 2024, une hausse de 1,5 M\$, ou 21,2 %, par rapport à 7,2 M\$ au T2 2023. La hausse s'explique principalement par l'augmentation de la charge d'intérêts sur les obligations locatives découlant des nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver.

Impôts sur le résultat. Les impôts sur le résultat se sont établis à 7,0 M\$ au T2 2024, contre 9,0 M\$ au T2 2023, une baisse de 2,0 M\$ d'un exercice à l'autre. La baisse des impôts sur le résultat découle principalement de la diminution du résultat imposable au T2 2024. Le taux d'imposition effectif a été de 28,2 % au T2 2024, contre 27,1 % au T2 2023. Au T2 2024 et au T2 2023, le taux d'imposition effectif était plus élevé que le taux prévu par la loi combiné de 26,5 % en raison surtout des charges non déductibles.

Résultat net. Le résultat net a diminué de 6,2 M\$ pour se fixer à 17,8 M\$ au T2 2024, en comparaison de 24,1 M\$ au T2 2023. La diminution du résultat net s'explique principalement par la baisse des résultats d'exploitation et l'augmentation des charges d'intérêts nettes, le tout contrebalancé en partie par la baisse des impôts sur le résultat, comme il est décrit ci-dessus.

Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires. Le résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires a baissé de 0,08 \$ pour s'établir à 0,25 \$ pour le T2 2024, contre 0,33 \$ pour le T2 2023. La diminution de 24,2 % d'un exercice à l'autre découle principalement de la diminution du résultat net compte tenu des facteurs susmentionnés.

BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté a augmenté de 3,9 M\$, ou 7,3 %, pour s'établir à 57,7 M\$ au T2 2024, par rapport à 53,8 M\$ au T2 2023. Le BAIIA ajusté ne tient pas compte d'un montant de 5,0 M\$ au titre de la hausse globale nette des coûts de transformation de l'entreprise, de la transformation des technologies de l'information, de la rémunération fondée sur des actions, de la perte de change, de la participation dans une entreprise associée et des coûts d'autres honoraires. Ces coûts étaient contrebalancés en partie par la baisse du BAIIA de 1,1 M\$ au T2 2024 par rapport au T2 2023. Le BAIIA ajusté en pourcentage des produits a été de 21,8 % et de 21,0 % respectivement au T2 2024 et au T2 2023.

Résultat net ajusté. Le résultat net ajusté a diminué de 0,4 M\$ pour atteindre 25,9 M\$ au T2 2024, contre 26,3 M\$ au T2 2023. La diminution d'un exercice à l'autre découle des facteurs susmentionnés et des ajustements pour le dédoublement de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives liée aux initiatives de transformation de la chaîne d'approvisionnement au T2 2024. Le résultat net ajusté en pourcentage des produits a été de 9,8 % au T2 2024 et de 10,2 % au T2 2023.

Résultat net ajusté par action après dilution. Le résultat net ajusté par action après dilution était de 0,36 \$ au T2 2024 et au T2 2023, principalement en raison des variations du résultat net ajusté et des facteurs susmentionnés.

Analyse des résultats du cumul 2024 en comparaison de ceux du cumul 2023

Produits. Le total des produits s'est établi à 526,0 M\$ au cumul 2024, en hausse de 19,3 M\$, ou 3,8 %, en regard de 506,7 M\$ au cumul 2023. L'augmentation du total des produits découle principalement de la hausse des produits tirés des franchises et autres produits, comme il est décrit plus en détail ci-après.

Ventes au détail. Les ventes au détail ont totalisé 200,5 M\$ au cumul 2024, une baisse de 4,6 M\$, ou 2,2 %, par rapport à 205,0 M\$ au cumul 2023. La baisse des ventes au détail est principalement attribuable aux magasins refranchisés; elle est contrebalancée en partie par la croissance accrue des ventes des magasins comparables et par l'ouverture de nouveaux magasins au cours des 12 derniers mois.

Produits tirés des franchises et autres produits. Les produits tirés des franchises et autres produits se sont chiffrés à 325,5 M\$ au cumul 2024, une augmentation de 23,9 M\$, ou 7,9 %, en regard de 301,6 M\$ au cumul 2023. L'augmentation des produits tirés des franchises et autres produits découle surtout de la hausse de 18,9 M\$ des ventes de gros et de l'augmentation de 4,5 M\$ des produits de sous-location et des redevances en raison surtout de l'augmentation du nombre de magasins nouveaux et refranchisés au cours des 12 derniers mois.

Croissance des ventes des magasins comparables. La croissance des ventes des magasins comparables s'est élevée à 0,4 % pour le cumul 2024 du fait principalement de la hausse de 2,8 % de la croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables, contrebalancée en partie par la baisse de 2,4 % des transactions des magasins comparables. En comparaison, la croissance des ventes des magasins comparables était de 7,6 % au cumul 2023 et découlait principalement de la hausse de 5,5 % de la croissance des dépenses moyennes par transaction des magasins comparables et de l'augmentation de 2,0 % des transactions des magasins comparables.

Profit brut. Le profit brut a diminué de 4,3 M\$, ou 2,4 %, pour s'établir à 175,0 M\$ au cumul 2024, contre 179,3 M\$ au cumul 2023. La marge bénéficiaire brute correspond à 33,3 % des produits au cumul 2024, contre 35,4 % au cumul 2023. En excluant le coût lié à la transformation de la chaîne d'approvisionnement de 1,0 % au cumul 2024 et de 0,1 % au cumul 2023, la marge bénéficiaire brute s'est chiffrée à 34,3 % au cumul 2024 et à 35,5 % au cumul 2023, et a diminué de 1,2 %. La diminution s'explique principalement par i) la hausse des coûts de distribution et d'occupation découlant du nouveau centre de distribution du Grand Toronto; et ii) la hausse des ventes de gros.

Charges de vente et d'administration. Les charges de vente et d'administration se sont établies à 107,9 M\$ au cumul 2024, une augmentation de 3,7 M\$, ou 3,6 %, par rapport à 104,2 M\$ au cumul 2023. Les charges de vente et d'administration correspondent à 20,5 % et 20,6 % du total des ventes et produits respectivement pour le cumul 2024 et le cumul 2023. L'augmentation de 3,7 M\$ des charges de vente et d'administration s'explique principalement par i) la hausse des dépenses liées à la technologie découlant des coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques fondés sur des projets; ii) la hausse de la charge de rémunération du fait des investissements dans la rémunération fondée sur des actions; et iii) la hausse de la dotation aux amortissements attribuables à la croissance des magasins et aux investissements dans d'autres actifs; le tout contrebalancé en partie par iv) la hausse du profit découlant de la vente des actifs des magasins refranchisés; et v) la baisse des honoraires et autres charges.

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation a diminué de 8,0 M\$ pour atteindre 67,1 M\$ au cumul 2024, contre 75,1 M\$ au cumul 2023. La baisse du résultat d'exploitation s'explique par les facteurs susmentionnés touchant le profit brut et les charges de vente et d'administration.

Charge d'intérêts nette. Les charges d'intérêts nettes se sont chiffrées à 17,2 M\$ au cumul 2024, une augmentation de 3,2 M\$, ou 22,5 %, par rapport à 14,1 M\$ au cumul 2023. La hausse s'explique principalement par l'augmentation de la charge d'intérêts sur les obligations locatives découlant des nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver.

Impôts sur le résultat. Les impôts sur le résultat se sont établis à 13,8 M\$ pour le cumul 2024, en regard de 16,5 M\$ pour le cumul 2023, une baisse de 2,6 M\$ d'un exercice à l'autre. La baisse des impôts sur le résultat découle principalement de la diminution du résultat imposable au cumul 2024. Le taux d'imposition effectif a été de 28,1 % au cumul 2024, contre 27,8 % au cumul 2023. Au cumul 2024 et au cumul 2023, le taux d'imposition effectif était plus élevé que le taux prévu par la loi combiné de 26,5 % en raison surtout des charges non déductibles.

Résultat net. Le résultat net a baissé de 7,5 M\$ pour atteindre 35,4 M\$ au cumul 2024, contre 42,8 M\$ au cumul 2023. La diminution du résultat net s'explique principalement par la baisse des résultats d'exploitation et l'augmentation des charges d'intérêts nettes, le tout contrebalancé en partie par la baisse des impôts sur le résultat, comme il est décrit ci-dessus, et par la perte comptabilisée sur la décomptabilisation de l'option d'achat liée à une participation dans une entreprise associée au T1 2023.

Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires. Le résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires a baissé de 0,10 \$ pour s'établir à 0,49 \$ pour le cumul 2024, contre 0,59 \$ pour le cumul 2023. La diminution de 16,9 % d'un exercice à l'autre découle principalement de la diminution du résultat net compte tenu des facteurs susmentionnés.

BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté a augmenté de 11,7 M\$, ou 11,4 %, pour s'établir à 114,3 M\$ pour le cumul 2024, en comparaison de 102,6 M\$ pour le cumul 2023. Le BAIIA ajusté ne tient pas compte d'un montant de 7,5 M\$ de la hausse des coûts de la transformation des technologies de l'information, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts de transformation de l'entreprise, de la perte de change et des coûts d'autres honoraires, le tout contrebalancé en partie par la participation dans une entreprise associée. Le BAIIA ajusté a également augmenté en raison de la hausse du BAIIA de 4,2 M\$ au cumul 2024 par rapport au cumul 2023. Le BAIIA ajusté en pourcentage des produits a été respectivement de 21,7 % et 20,3 % pour le cumul 2024 et le cumul 2023.

Résultat net ajusté. Le résultat net a augmenté de 2,0 M\$ pour atteindre 51,2 M\$ au cumul 2024, contre 49,2 M\$ au cumul 2023. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle des facteurs susmentionnés et des ajustements du dédoublement de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives liée aux initiatives de transformation de la chaîne d'approvisionnement au cumul 2024. Le résultat net ajusté en pourcentage des produits a été de 9,7 % au cumul 2024 et au cumul 2023.

Résultat net ajusté par action après dilution. Le résultat net ajusté par action après dilution a augmenté de 0,03 \$ pour atteindre 0,71 \$ pour le cumul 2024, comparativement à 0,68 \$ pour le

cumul 2023. L'augmentation de 4,4 % d'un exercice à l'autre découle principalement des variations du résultat net ajusté et des facteurs susmentionnés.

Total de l'actif

T2 2024 en comparaison de l'exercice 2023

Le total de l'actif s'est élevé à 952,6 M\$ pour le T2 2024, une hausse de 35,7 M\$, ou 3,9 %, par rapport à 916,9 M\$ pour l'exercice 2023. La hausse s'explique principalement par l'augmentation des immobilisations corporelles de 14,0 M\$ découlant principalement des nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver et des améliorations locatives des magasins, l'augmentation des stocks de 11,5 M\$ et de l'augmentation des créances locatives de 8,2 M\$ découlant du renouvellement de contrats de location existants et de l'augmentation du nombre de magasins; le tout contrebalancé en partie par une diminution de la trésorerie de 4,4 M\$ (se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement »).

Total des passifs non courants

T2 2024 en comparaison de l'exercice 2023

Le total des passifs non courants s'est chiffré à 673,5 M\$ au T2 2024, une diminution de 1,5 M\$, ou 0,2 %, par rapport à 674,9 M\$ pour l'exercice 2023. La diminution s'explique principalement par une baisse de 8,3 M\$ de la dette à long terme découlant des remboursements de capital trimestriel sur la facilité à terme de 2021 et une baisse des autres passifs de 1,7 M\$ découlant du reclassement de certaines UAR et UATI réglées en trésorerie en passifs courants, le tout contrebalancé en partie par une augmentation de 8,3 M\$ des obligations locatives à long terme découlant du renouvellement de contrats de location existants et de l'augmentation du nombre de magasins.

Principaux résultats trimestriels et indicateurs de performance

Le tableau suivant présente sommairement les principaux résultats d'exploitation de la Société pour les huit derniers trimestres (les données sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire). Les résultats trimestriels non audités, compte non tenu d'autres indicateurs de performance, ont été préparés selon les IFRS. En raison du caractère saisonnier, les résultats d'exploitation pour un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation de l'exercice. En général, les volumes sont plus élevés au quatrième trimestre, qui est la période des Fêtes. De plus, la performance trimestrielle peut subir l'incidence du calendrier des Fêtes et des variations importantes des conditions météorologiques.

	Exercice 2024			Exercice 2023			Exercice 2022	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.	13 sem.
Mesures conformes aux IFRS								
Produits	265 228 \$	260 786 \$	286 908 \$	262 294 \$	256 373 \$	250 292 \$	266 044 \$	244 724 \$
Profit brut	87 693 \$	87 351 \$	98 501 \$	87 317 \$	92 105 \$	87 214 \$	96 304 \$	93 542 \$
Marge bénéficiaire brute	33,1 %	33,5 %	34,3 %	33,3 %	35,9 %	34,8 %	36,2 %	38,2 %
Résultats d'exploitation	33 796 \$	33 299 \$	48 265 \$	37 370 \$	40 224 \$	34 867 \$	42 411 \$	43 311 \$
Résultat net	17 839 \$	17 518 \$	28 765 \$	17 976 \$	24 078 \$	18 729 \$	25 881 \$	26 986 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	71 495	71 464	71 464	71 464	71 234	70 985	70 762	70 576
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution (en milliers)	72 461	72 514	72 296	72 138	72 294	72 246	72 135	71 828
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	0,25 \$	0,25 \$	0,40 \$	0,25 \$	0,34 \$	0,26 \$	0,37 \$	0,38 \$
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires – dilué	0,25 \$	0,24 \$	0,40 \$	0,25 \$	0,33 \$	0,26 \$	0,36 \$	0,38 \$
Mesures non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires								
Ventes à l'échelle du réseau ¹	353 692 \$	352 881 \$	379 013 \$	357 153 \$	343 918 \$	339 649 \$	360 634 \$	331 649 \$
Magasins à l'échelle du réseau	799	794	783	766	758	751	744	729
Croissance des ventes des magasins comparables	0,0 %	0,8 %	1,9 %	4,2 %	6,0 %	9,4 %	11,8 %	14,7 %
BAIIA	50 001 \$	49 021 \$	63 520 \$	48 151 \$	51 108 \$	43 759 \$	52 424 \$	52 157 \$
BAIIA ajusté ²	57 731 \$	56 580 \$	71 256 \$	57 167 \$	53 817 \$	48 798 \$	59 301 \$	56 954 \$
Résultat net ajusté ²	25 881 \$	25 334 \$	39 096 \$	28 222 \$	26 268 \$	22 952 \$	31 127 \$	30 749 \$
Résultat net ajusté par action après dilution ²	0,36 \$	0,35 \$	0,54 \$	0,39 \$	0,36 \$	0,32 \$	0,43 \$	0,43 \$

Notes :

¹⁾ Les ventes à l'échelle du réseau du T3 et du T4 2022 comprennent des ventes respectivement de 27,5 M\$ et 29,6 M\$. Le T1 2023 comprend des ventes à l'échelle du réseau de 28,6 M\$ attribuables à Chico.

²⁾ Au T3 2022, la Société a révisé la définition du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté de façon à exclure le profit ou la perte sur la juste valeur d'une option d'achat liée à une participation dans une entreprise associée. Les données comparatives antérieures au T2 2022 ne sont pas touchées par la modification de la définition. Le BAIIA ajusté de 52,1 M\$ pour le T2 2022 présenté antérieurement a été révisé afin d'exclure un profit de 0,2 M\$ sur la juste valeur de l'option d'achat. Le résultat net ajusté de 28,1 M\$ pour le T2 2022 présenté antérieurement a été révisé afin d'exclure un profit de 0,2 M\$ sur la juste valeur de l'option d'achat, après impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les périodes indiquées (en milliers, sauf indication contraire) :

	Exercice 2024		Exercice 2023		Exercice 2022		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines
Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté							
Résultat net	17 518 \$	28 765 \$	17 976 \$	24 078 \$	18 729 \$	25 881 \$	26 986 \$
Amortissements	16 119	14 999	14 187	10 904	10 628	10 332	9 595
Charge d'intérêts nette	8 555	8 456	8 128	7 155	6 907	6 429	5 508
Charge d'impôts sur le résultat	6 829	11 300	7 860	8 971	7 495	9 782	10 068
BAIIA	49 021	63 520	48 151	51 108	43 759	52 424	52 157
Ajustements au BAIIA :							
Coûts de transformation des technologies de l'information ¹	2 132	864	1 294	429	722	1 984	1 252
Coûts de transformation de l'entreprise ²	1 505	4 037	3 124	948	1 580	1 482	834
Autres honoraires ³	456	225	167	349	—	714	163
Rémunération fondée sur des actions ⁴	3 069	2 866	1 025	963	1 001	1 930	1 799
Dépréciation d'actifs ⁵	—	—	—	—	—	448	—
Perte (profit) de change ⁶	397	(256)	246	(113)	311	180	832
Participation dans une entreprise associée ⁷	—	—	3 160	133	1 425	139	(83)
BAIIA ajusté	56 580 \$	71 256 \$	57 167 \$	53 817 \$	48 798 \$	59 301 \$	56 954 \$

Notes :

- ¹⁾ Correspondent aux coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques fondés sur des projets distincts et de logiciels-services au titre des initiatives de transformation à l'appui de la planification des marchandises, de la gestion des stocks et des commandes, du commerce électronique et des capacités omnicanaux, de la gestion des relations clients et d'autres processus clés.
- ²⁾ Pour les exercices 2023 et 2022, représentent les charges associées aux initiatives de transformation de la chaîne d'approvisionnement, comme le dédoublement des coûts d'entreposage et de distribution, les coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques et les autres coûts de transition engagés pendant la transition vers un nouveau centre de distribution. En outre, les coûts de transformation de l'entreprise comprennent des indemnités de départ liées aux activités de restructuration de certaines fonctions de soutien à l'entreprise au T4 2023.
- ³⁾ Les honoraires essentiellement engagés en lien avec ce qui suit : i) l'examen par l'ARC des déclarations de revenus canadiennes de la Société pour l'exercice 2016 et l'exercice 2023 pour l'exercice 2018; ii) les coûts d'acquisition et d'intégration engagés en lien avec l'acquisition de Chico au cours de l'exercice 2022; et iii) les honoraires engagés en lien avec les reclassements de 2022 et de 2023.
- ⁴⁾ Correspond à la rémunération fondée sur des actions en lien avec notre régime d'options sur actions modifié et retraits, notre régime incitatif à long terme et notre régime d'unités d'actions différées.
- ⁵⁾ Charge de dépréciation hors trésorerie liée à certains actifs au titre de droits d'utilisation relativement à la fermeture ou à la relocalisation de magasins détenus par la Société.
- ⁶⁾ Correspond aux profits et pertes de change.
- ⁷⁾ Correspond à la quote-part revenant à la Société de la perte de l'entreprise associée et le profit ou la perte sur la juste valeur de l'option d'achat connexe. Au T3 2022, la Société a révisé la définition du BAIIA ajusté de façon à exclure le profit ou la perte sur la juste valeur de l'option d'achat liée à une participation dans une entreprise associée. Les données comparatives antérieures au T2 2022 ne sont pas touchées par la modification de la définition. Le BAIIA ajusté de 52,1 M\$ pour le T2 2022 présenté antérieurement a été révisé afin d'exclure un profit de 0,2 M\$ sur la juste valeur de l'option d'achat.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté pour les périodes indiquées (en milliers, sauf indication contraire) :

	Exercice 2024		Exercice 2023		Exercice 2022		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines
Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté							
Résultat net	17 518 \$	28 765 \$	17 976 \$	24 078 \$	18 729 \$	25 881 \$	26 986 \$
Ajustements au résultat net :							
Coûts de transformation des technologies de l'information ¹	2 132	864	1 294	429	722	1 984	1 252
Coûts de transformation de l'entreprise ²	4 156	9 558	6 704	948	1 580	1 482	834
Autres honoraires ³	456	225	167	349	—	714	163
Rémunération fondée sur des actions ⁴	3 069	2 866	1 025	963	1 001	1 930	1 799
Dépréciation d'actifs ⁵	—	—	—	—	—	448	—
Perte (profit) de change ⁶	397	(256)	246	(113)	311	180	832
Participation dans une entreprise associée ⁷	—	—	3 160	133	1 425	139	(83)
Incidence fiscale des ajustements au résultat net	(2 394)	(2 926)	(2 350)	(519)	(816)	(1 631)	(1 034)
Résultat net ajusté	25 334 \$	39 096 \$	28 222 \$	26 268 \$	22 952 \$	31 127 \$	30 749 \$

Notes :

- ¹⁾ Correspondent aux coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques fondés sur des projets distincts et des ententes de logiciels services au titre des initiatives de transformation à l'appui de la planification des marchandises, de la gestion des stocks et des commandes, du commerce électronique et des capacités omnicanaux, de la gestion des relations clients et d'autres processus clés.
- ²⁾ Pour les exercices 2023 et 2022, représentent les charges associées aux initiatives de transformation de la chaîne d'approvisionnement, comme le dédoublement des coûts d'entreposage et de distribution, les coûts d'implémentation des nouveaux systèmes informatiques et les autres coûts de transition engagés pendant la transition vers un nouveau centre de distribution. À compter du T3 2023, cela comprend également le dédoublement de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, et la charge d'intérêts sur les obligations locatives. En outre, les coûts de transformation de l'entreprise comprennent des indemnités de départ liées aux activités de restructuration de certaines fonctions de soutien à l'entreprise au T4 2023.
- ³⁾ Les honoraires essentiellement engagés en lien avec ce qui suit : i) l'examen par l'ARC des déclarations de revenus canadiennes de la Société pour l'exercice 2016 et l'exercice 2023 pour l'exercice 2018; ii) les coûts d'acquisition et d'intégration engagés en lien avec l'acquisition de Chico au cours de l'exercice 2022; et iii) les honoraires engagés en lien avec les reclassements de 2022 et de 2023.
- ⁴⁾ Correspond à la rémunération fondée sur des actions en lien avec notre régime d'options sur actions modifié et retraité, notre régime incitatif à long terme et notre régime d'unités d'actions différées.
- ⁵⁾ Charge de dépréciation hors trésorerie liée à certains actifs au titre de droits d'utilisation relativement à la fermeture ou à la relocalisation de magasins détenus par la Société.
- ⁶⁾ Correspond aux profits et pertes de change.
- ⁷⁾ Correspond à la quote-part revenant à la Société de la perte de l'entreprise associée et le profit ou la perte sur la juste valeur de l'option d'achat connexe. Au T3 2022, la Société a révisé la définition du résultat net ajusté de façon à exclure le profit ou la perte sur la juste valeur de l'option d'achat liée à une participation dans une entreprise associée. Les données comparatives antérieures au T2 2022 ne sont pas touchées par la modification de la définition. Le résultat net ajusté de 28,1 M\$ pour le T2 2022 présenté antérieurement a été révisé afin d'exclure un profit de 0,2 M\$ sur la juste valeur de l'option d'achat, après impôts.

Situation de trésorerie et sources de financement

Aperçu

Nos principales sources de trésorerie et de financement sont la trésorerie générée par les activités d'exploitation et les emprunts sur notre facilité de crédit. Nous utilisons principalement les fonds pour satisfaire aux obligations au titre des charges d'exploitation, du fonds de roulement, des dépenses d'investissement et du service de la dette.

À la fin du T2 2024, les liquidités disponibles s'établissaient à environ 154,1 M\$, en comparaison de 158,4 M\$ à la fin de l'exercice 2023, et comprenaient ce qui suit :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie de 24,1 M\$, en comparaison de 28,4 M\$ à la fin de l'exercice 2023
- Un montant de 130,0 M\$ pouvant être emprunté en vertu de la facilité de crédit renouvelable de 2021 (définie aux présentes) à la fin du T2 2024 et de l'exercice 2023

Nous croyons que la trésorerie et les équivalents de trésorerie combinés aux flux de trésorerie qui devraient provenir des activités d'exploitation, ainsi que les liquidités disponibles sur les facilités de crédit de 2021 (définies aux présentes) suffiront pour financer les activités poursuivies pour au moins les 12 prochains mois, y compris les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, le service de la dette et les rendements pour les actionnaires. En outre, nous sommes d'avis que la structure de notre capital nous procure une importante souplesse financière pour mettre en œuvre nos stratégies de croissance et procurer des rendements aux actionnaires, y compris par la voie de rachats d'actions ordinaires et d'augmentations, s'il y a lieu, à notre politique de dividendes cibles. Toutefois, notre capacité de satisfaire aux obligations au titre des charges d'exploitation, des dépenses d'investissement, du service de la dette futur, des stratégies de croissance et des rendements aux actionnaires dépendra, notamment, de notre performance opérationnelle future, qui sera touchée par la conjoncture économique générale, les conditions financières et d'autres facteurs, dont des facteurs qui sont hors de notre contrôle. Voir les rubriques « Facteurs de risque » et « Sommaire des facteurs ayant une incidence sur la performance » du présent rapport de gestion.

Facilités de crédit

Entente de crédit de 2021

En lien avec le premier appel public à l'épargne visant les actions ordinaires de la Société, cette dernière a conclu une entente de crédit avec un consortium de prêteurs (l'« entente de crédit de 2021 ») qui prévoit i) une facilité à terme de 355,0 M\$ (la « facilité à terme de 2021 ») et ii) une facilité de crédit renouvelable de 130,0 M\$ (la « facilité renouvelable de 2021 »), dont une tranche d'au plus 20,0 M\$ sera disponible aux fins d'émission de lettres de crédit en dollars canadiens ou américains (collectivement, les « facilités de crédit de 2021 »).

Les facilités de crédit de 2021 viennent à échéance le 30 juin 2026. La facilité à terme de 2021 est remboursable en versements trimestriels et comporte des conditions de remboursement anticipé obligatoire concernant les ventes d'actifs hors du cours ordinaire des affaires, les flux de trésorerie

excédentaires et l'émission de dettes (autre que la dette autorisée en vertu de l'entente de crédit de 2021) par la Société et ses filiales (dans chaque cas, sous réserve des seuils, réserves et exceptions habituels indiqués dans l'entente de crédit de 2021). La facilité à terme de 2021 permet le remboursement anticipé volontaire du solde, en tout temps (sous réserve de remboursements minimums et de préavis habituels tels qu'ils sont indiqués dans l'entente de crédit de 2021) sans prime ni pénalité (autres que les coûts de rupture habituels, le cas échéant) et cela réduira les remboursements réguliers du capital. L'entente de crédit de 2021 prévoit que les montants en vertu de la facilité renouvelable de 2021 peuvent être empruntés, remboursés et réempruntés.

Les emprunts sur les facilités de crédit de 2021 porteront intérêt, selon le type d'emprunt, à un taux variable à court terme, majoré d'une marge annuelle selon le ratio de levier financier net total de la Société. À la fin du T2 2024, les facilités de crédit de 2021 portaient intérêt à un taux effectif de 7,27 % (7,02 % pour le T2 2023).

À la fin du T2 2024, l'encours de la facilité à terme de 2021 et de la facilité de crédit renouvelable de 2021 était de respectivement 287,1 M\$ et néant.

Les obligations en vertu de l'entente de crédit de 2021 sont garanties inconditionnellement par la Société et par une charge sur la presque totalité des immeubles et des actifs de la Société et de ses filiales.

L'entente de crédit de 2021 comprend des clauses restrictives habituelles quant aux engagements de faire ou de ne pas faire pour les facilités de crédit de cette nature, sous réserve de quelques exceptions présentées dans l'entente de crédit de 2021. L'entente de crédit de 2021 comprend également certaines clauses restrictives financières à respecter pendant la durée des facilités de crédit de 2021, dont un ratio de levier financier net et un ratio de la couverture des intérêts. À la fin du T2 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a modifié l'entente de crédit de 2021 afin de mettre à jour le type d'emprunt à taux variable à court terme. Plus précisément, les taux référentiels ont été modifiés, passant respectivement du taux LIBOR et du taux des acceptations bancaires au taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») et au taux de référence canadien. Au cours du T2 2024, la Société a modifié l'entente de crédit de 2021 afin de mettre à jour le type d'emprunt à certains taux variables à court terme. Plus précisément, le taux de référence canadien est passé au taux canadien des opérations de pension à un jour (« CORRA »).

Coûts de financement différés

En lien avec l'entente de crédit de 2021, des coûts de financement différés s'élevant à 5,7 M\$ ont été engagés. Le total des coûts de financement différés non amortis s'élevait à 2,1 M\$ à la fin du T2 2024 et est amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces montants sont compris dans la charge d'intérêts.

Flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

	Trimestres clos les		Cumul jusqu'aux	
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023
	13 semaines	13 semaines	26 semaines	26 semaines
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	31 756 \$	40 479 \$	76 640 \$	45 686 \$
Trésorerie nette affectée aux activités de financement	(46 635)	(33 757)	(78 295)	(88 759)
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	(2 055)	(10 265)	(2 252)	(11 030)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	(129)	100	(450)	(124)
Diminution nette de la trésorerie	(17 063) \$	(3 443) \$	(4 357) \$	(54 227) \$

Analyse des flux de trésorerie pour le T2 2024 et le cumul 2024

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation

Pour le T2 2024, la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation a totalisé 31,8 M\$, une baisse de 8,7 M\$ par rapport à 40,5 M\$ au T2 2023. La baisse s'explique par une variation combinée nette de 8,1 M\$ du fonds de roulement d'exploitation, composée d'une baisse de 10,3 M\$ du fonds de roulement d'exploitation net au T2 2024 par rapport à une baisse de 2,2 M\$ au T2 2023. La variation s'explique par i) la hausse des stocks en raison de la croissance et du calendrier des achats; ii) la hausse des charges payées d'avance en lien avec le calendrier des paiements de loyer; le tout contrebalancé en partie par iii) la hausse des créiteurs et charges à payer en raison du calendrier des paiements et des créiteurs autres que des fournisseurs; et iv) la baisse des débiteurs attribuable au calendrier de facturation des franchisés, et à la construction et à la rénovation de magasins franchisés. La baisse restante est attribuable à une diminution du résultat net de 1,1 M\$ (ajusté en fonction des éléments hors trésorerie), contrebalancée en partie par la baisse de 0,5 M\$ des paiements d'impôts.

Pour le cumul 2024, la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation a totalisé 76,6 M\$, une augmentation de 31,0 M\$ par rapport à 45,7 M\$ au cumul 2023. L'augmentation s'explique par la baisse de 17,8 M\$ des paiements d'impôts et la hausse de 4,1 M\$ du résultat net (ajusté en fonction des éléments hors trésorerie). L'augmentation restante s'explique par une variation combinée nette de 9,0 M\$ du fonds de roulement d'exploitation, composée d'une baisse de 10,4 M\$ du fonds de roulement d'exploitation net au cumul 2024 par rapport à une baisse de 19,4 M\$ au cumul 2023. La variation s'explique par i) la hausse des créiteurs et charges à payer en raison du calendrier des paiements et des créiteurs autres que des fournisseurs; le tout contrebalancé en partie par ii) la hausse des charges payées d'avance en lien avec le calendrier des paiements de loyers; et iii) la hausse des débiteurs attribuable au calendrier des paiements.

Trésorerie nette affectée aux activités de financement

Pour le T2 2024, la trésorerie nette affectée aux activités de financement a totalisé 46,6 M\$, en comparaison de 33,8 M\$ pour le T2 2023. L'augmentation est principalement attribuable i) à la hausse des intérêts payés sur la dette à long terme en raison du calendrier des paiements; ii) à la hausse des paiements de capital et d'intérêts sur les obligations locatives en raison des nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver, de l'élargissement du réseau de magasins et du renouvellement de contrats de location existants; iii) à la baisse des produits tirés de l'exercice d'options sur actions; et iv) aux dividendes plus élevés versés sur les actions ordinaires en raison d'une augmentation des dividendes par action ordinaire.

Pour le cumul 2024, la trésorerie nette affectée aux activités de financement a totalisé 78,3 M\$, en comparaison de 88,8 M\$ pour le cumul 2023. La diminution est principalement attribuable i) au remboursement volontaire de 28,0 M\$ sur la facilité à terme de 2021 à la période correspondante de l'exercice précédent; le tout contrebalancé en partie par ii) des paiements d'intérêts plus élevés sur la dette à long terme découlant du calendrier des paiements; iii) à la hausse des paiements d'intérêts sur les obligations locatives en raison des nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver, de l'élargissement du réseau de magasins et du renouvellement de contrats de location existants; iv) à la baisse des produits tirés de l'exercice d'options sur actions; et v) aux dividendes plus élevés versés sur les actions ordinaires en raison d'une augmentation des dividendes par action ordinaire.

Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement

Pour le T2 2024, la trésorerie nette affectée aux activités d'investissement a totalisé 2,1 M\$, en comparaison de 10,3 M\$ au T2 2023. La baisse s'explique par i) la diminution des dépenses d'investissement nettes¹ de 4,5 M\$ en raison de la baisse des dépenses liées aux travaux en cours aux nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver et de la hausse du produit à la cession d'immobilisations corporelles dans le cadre de la vente de magasins détenus par la Société à des franchisés; ii) le paiement de la contrepartie éventuelle aux vendeurs de Chico à la période correspondante de l'exercice précédent; et iii) la hausse des perceptions de capital et d'intérêts sur les créances locatives.

Pour le cumul 2024, la trésorerie nette affectée aux activités d'investissement a totalisé 2,3 M\$, comparativement à une trésorerie nette affectée aux activités d'investissement de 11,0 M\$ pour le cumul 2023. La baisse s'explique par i) la diminution des dépenses d'investissement nettes de 3,9 M\$ en raison de la hausse du produit à la cession d'immobilisations corporelles dans le cadre de la vente de magasins détenus par la Société à des franchisés et de la baisse des dépenses liées aux travaux en cours aux nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver; ii) le paiement de la contrepartie éventuelle aux vendeurs de Chico à la période correspondante de l'exercice précédent; et iii) la hausse des perceptions de capital et d'intérêts sur les créances locatives.

¹⁾ Les dépenses d'investissement nettes sont une mesure non conforme aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS ne sont pas déterminées conformément aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la rubrique « Comment nous évaluons la performance de notre entreprise » pour la définition des dépenses d'investissement nettes.

Flux de trésorerie disponibles

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées (en milliers, sauf indication contraire) :

	Trimestres clos les		Cumul jusqu'aux	
	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023
	13 semaines	13 semaines	26 semaines	26 semaines
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	31 756 \$	40 479 \$	76 640 \$	45 686 \$
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	(2 055)	(10 265)	(2 252)	(11 030)
Remboursement du capital au titre des obligations locatives	(15 944)	(12 979)	(31 567)	(30 858)
Intérêts payés sur les obligations locatives	(5 857)	(3 393)	(11 629)	(6 597)
Billets à recevoir	(194)	(827)	(351)	(893)
Flux de trésorerie disponibles	7 706 \$	13 015 \$	30 841 \$	(3 692) \$

Analyse des flux de trésorerie disponibles pour le T2 2024 et le cumul 2024

Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 7,7 M\$ au T2 2024, en comparaison de 13,0 M\$ au T2 2023, une baisse de 5,3 M\$ attribuable surtout à une baisse de la trésorerie provenant des activités d'exploitation, à une hausse des remboursements de capital et d'intérêts sur les obligations locatives imputable aux nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver et à l'agrandissement du réseau de magasins; le tout contrebalancé en partie par une baisse de la trésorerie affectée aux activités d'investissement.

Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 30,8 M\$ au cumul 2024, en comparaison de (3,7) M\$ au cumul 2023, une hausse de 34,5 M\$ attribuable surtout à une hausse de la trésorerie provenant des activités d'exploitation et une baisse de la trésorerie affectée aux activités d'investissement; le tout contrebalancé en partie par une hausse des remboursements de capital et d'intérêts sur les obligations locatives imputable aux nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver et à l'agrandissement du réseau de magasins.

Obligations contractuelles, garanties et éventualités

Le tableau ci-après présente les montants non actualisés des obligations et des engagements contractuels importants venant à échéance à la fin du T2 2024 :

	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026	Exercice 2027	Exercice 2028	Par la suite	Total
Créditeurs et charges à payer	99 044 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	99 044 \$
Obligations locatives	44 476	93 991	77 717	68 304	54 474	214 307	553 269
Dette à long terme	8 875	17 750	260 437	—	—	—	287 062
Obligations d'achats ¹	7 880	281	—	—	—	—	8 161
Total des obligations contractuelles	160 275 \$	112 022 \$	338 154 \$	68 304 \$	54 474 \$	214 307 \$	947 536 \$

Note :

¹⁾ Représentent les obligations d'achats pour obtenir certains systèmes de manutention de matériel et de l'équipement pour les nouveaux centres de distribution du Grand Toronto et du Grand Vancouver.

Lettres de confort de la banque

La Société a fourni des lettres de confort à quelques institutions financières qui en ont fait la demande lorsque ces dernières fournissent un financement à de nouveaux franchisés. Dans les lettres de confort, la Société a convenu que, pendant trois ans à compter de la date de la lettre, si la banque devait recourir à sa garantie, y compris sur les stocks détenus par le franchisé, la Société rachèterait les stocks précédemment vendus au franchisé avec un rabais de 15 % à condition que ces stocks puissent être vendus par la banque à la Société libres et quittes de tout privilège, charge et engagement ou droit d'autrui.

La Société a pour pratique d'exercer ses droits aux termes de l'entente de franchise avant que le franchisé ne soit en défaillance en vertu de son accord de financement, de sorte que le risque associé à l'obligation de racheter des stocks selon ces lettres de confort est considéré comme faible. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés ci-joints.

Litiges

À l'occasion, la Société peut être citée à titre de défenderesse dans le cadre d'actions en justice survenant dans le cours normal de ses activités. Même s'il n'est pas possible d'estimer le montant des sanctions qui pourraient découler d'actions en justice, la Société est d'avis que ces sanctions n'auront vraisemblablement pas d'incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités.

Impôts sur le résultat

La Société fait l'objet de vérifications régulières par l'ARC des positions prises dans ses déclarations fiscales. En septembre 2023, l'ARC a établi une nouvelle cotisation à l'égard de la Société représentant des impôts additionnels et des intérêts de 6,0 M\$ pour l'année d'imposition 2018 de la Société au motif que certaines charges d'intérêts engagées au cours de cet exercice n'étaient pas déductibles (la « nouvelle cotisation de 2018 »). En avril 2024, la Société a reçu des lettres de proposition de l'ARC proposant de refuser la déduction de certaines charges d'intérêts engagées par la Société au cours des années d'imposition 2019 et 2020 conformément à la nouvelle cotisation de 2018. En juin 2024, l'ARC a émis une nouvelle cotisation à l'égard de la Société représentant des impôts additionnels d'environ 6,4 M\$ pour l'année d'imposition de 2019 de la Société (la « nouvelle cotisation de 2019 »). Aucune nouvelle cotisation d'impôt n'a été reçue de l'ARC pour l'année d'imposition de 2020, mais si la Société devait faire l'objet d'une nouvelle cotisation de façon similaire à celle de l'année d'imposition de 2019, elle pourrait être exposée à un montant additionnel d'impôts et d'intérêts pouvant atteindre 6,6 M\$. L'ARC pourrait également émettre une nouvelle cotisation à la Société pour certaines années d'imposition subséquentes de façon similaire. La Société a déposé un avis d'opposition à cette nouvelle cotisation de 2018 et a l'intention de contester vigoureusement cette cotisation, ainsi que celle de 2019 et toutes les nouvelles cotisations semblables pour l'année d'imposition de 2020, ou toute autre année d'imposition subséquente de façon similaire. La Société et ses conseillers fiscaux croient que les positions prises dans ses déclarations fiscales sont appropriées. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers intermédiaires à l'égard des cotisations de 2018 et 2019 ou de l'exposition potentielle de 2020.

L'ARC examine également à l'heure actuelle les positions prises par la Société dans ses déclarations fiscales pour l'année d'imposition 2016 et pour les années d'imposition subséquentes à l'égard de certaines questions transfrontalières. À ce jour, l'ARC n'a proposé aucune nouvelle cotisation au titre

du passif d'impôt de la Société par suite de la vérification. La Société et ses conseillers fiscaux continuent de croire que les positions prises par la Société dans ses déclarations fiscales sont appropriées et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés à l'égard de toute cotisation éventuelle qui pourrait découler d'une telle vérification. Si l'ARC émet une nouvelle cotisation à la Société, cette dernière s'y opposerait avec vigueur. La Société a souscrit une assurance contre le risque qu'elle ne réussisse ultimement pas à s'opposer à des cotisations éventuelles qui pourraient être établies suivant l'acquisition de son ancienne participation dans Pet Supermarket, Inc., même si rien ne garantit que cette assurance couvrirait tout montant d'impôt qui pourrait être ultimement réclamé.

Opérations entre apparentés

Convention d'approvisionnement d'articles et de licence de marque

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 1^{er} janvier 2022, la Société a conclu une convention d'approvisionnement d'articles et de licence de marque avec une ancienne filiale aux termes de laquelle la Société assure l'approvisionnement en nourriture et en articles pour animaux de compagnie autorisés sous les marques exclusives de la Société, en contrepartie de frais d'approvisionnement. Cette convention se termine le 9 août 2027 et se renouvellera automatiquement pour des périodes successives de 18 mois, à moins d'être résiliée plus tôt. La Société a touché des frais d'approvisionnement respectivement de 0,2 M\$ et 0,4 M\$ pour le T2 2024 et le cumul 2024 en vertu de la convention d'approvisionnement d'articles et de licence de marque (0,3 M\$ et 0,6 M\$ respectivement pour le T2 2023 et le cumul 2023).

Données sur les actions

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes de la manière dont ils sont déclarés de temps à autre par le conseil d'administration. Les actionnaires ont droit à un vote par action ordinaire aux assemblées des actionnaires de la Société.

Les actions privilégiées de chaque série qui sont émises auront, à l'égard du versement de dividendes, priorité de rang sur les actions ordinaires. Sous réserve des restrictions ou des droits particuliers rattachés à toute série d'actions privilégiées émises à l'occasion, les porteurs d'actions privilégiées n'auront pas le droit de voter aux assemblées des actionnaires de la Société.

Au 5 août 2024, il y avait 71 547 856 actions ordinaires, ainsi que 3 125 588 options sur actions, chacune étant exerçable contre une action ordinaire, émise et en circulation.

Se reporter à la rubrique « Description du capital-actions » de la notice annuelle pour de plus amples renseignements sur les droits, privilèges et restrictions rattachés aux actions ordinaires.

Dividendes

Sous réserve des résultats financiers, des exigences en matière de capital, des flux de trésorerie à la disposition de la Société, du besoin de mobiliser des capitaux pour financer les activités courantes et d'autres facteurs que le conseil d'administration peut estimer pertinents, le conseil d'administration entend

déclarer un dividende en espèces trimestriel. Il est prévu que les futurs dividendes en espèces seront versés aux actionnaires ordinaires inscrits à une date qui sera établie par le conseil d'administration. Le versement, le montant et le calendrier réels des dividendes ne sont pas garantis et sont soumis à l'appréciation du conseil d'administration. Voir la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion.

Au cours du cumul 2024, la Société a versé des dividendes de 15,7 M\$ aux porteurs d'actions ordinaires, soit 0,22 \$ par action ordinaire (14,2 M\$ ou 0,20 \$ par action ordinaire pour le cumul 2023).

Jugements et estimations comptables critiques

Les jugements et estimations comptables critiques tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes de l'exercice 2023 ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation du présent rapport de gestion.

Facteurs de risque

Pour une description détaillée des facteurs de risque pour la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société accessible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

En raison de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Le programme de gestion du risque global de la Société et ses pratiques d'affaires cherchent à réduire au minimum les incidences défavorables potentielles sur la performance financière consolidée de la Société. L'équipe de haute direction est responsable de la gestion du risque conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration de la Société.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change lié à certains de ses achats. Notamment, la Société achète des articles en dollars américains. Les stocks achetés à l'extérieur du Canada et principalement libellés en dollars américains représentaient environ 23 % pour une période de 12 mois à la fin du T2 2024.

La Société est également exposée au risque de change lié aux actifs financiers et passifs financiers libellés en devises. Ces actifs et passifs sont à court terme et la direction considère qu'ils ne représentent pas un risque important pour la Société. Une variation de cinq points de pourcentage du dollar canadien par rapport au dollar américain, en supposant que les autres variables demeurent constantes, aurait eu une incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat pour le cumul 2024 de 0,5 M\$ (0,4 M\$ pour le cumul 2023) en raison de la réévaluation de ces actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La facilité à terme de 2021 porte intérêt à des taux variables. Les variations des taux variables à court terme peuvent faire fluctuer les paiements d'intérêts et les flux de trésorerie.

Une variation d'un point de pourcentage du taux d'intérêt applicable à l'entente de crédit de 2021 compte tenu de l'encours de la dette pour le cumul 2024 aurait eu une incidence sur le résultat avant impôts pour le cumul 2024 de 1,4 M\$ (1,5 M\$ pour le cumul 2023).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte financière pour la Société, si un client ou toute autre contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le risque est lié principalement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux créances clients et autres débiteurs et aux créances locatives de la Société. Le risque relatif à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est atténué par le fait que les dépôts de la Société sont effectués auprès d'institutions financières de grande qualité. La Société a des créances à recevoir de ses fournisseurs et des exploitants de franchise de la Société. Le risque de crédit lié aux créances des fournisseurs est géré par le fait que la Société a la capacité de compenser les montants à recevoir des fournisseurs par les montants à leur payer. La gestion du risque de crédit au titre des créances clients et des créances locatives des franchisés de la Société est assurée par des modalités de règlement à court terme à l'égard de ces créances. En outre, avant d'accorder une franchise, la Société effectue un processus de vérification rigoureux qui exige que le franchisé dispose d'un financement suffisant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. La Société atténue le risque de liquidité en gérant le fonds de roulement et les flux de trésorerie, et en conservant différentes sources de financement, y compris la dette bancaire et les contrats de location-financement. Un accès adéquat au crédit est maintenu sur la composante emprunt d'exploitation de la facilité de crédit de la Société afin de minimiser ce risque. Les fournisseurs et autres créanciers de la Société viennent tous à échéance dans les 12 mois suivant chaque période de présentation de l'information.

Récentes prises de position comptables

Adoption de nouvelles normes et modifications comptables

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*, qui vient modifier IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »). Les modifications de portée limitée ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. Elles précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est fondé sur les droits qui existent à la date de clôture et précisent que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit d'une entité de différer le règlement d'un passif. Elles présentent également une définition du terme « règlement » afin de préciser que le règlement désigne le transfert à l'autre partie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. En octobre 2022, l'IASB a publié d'autres modifications apportées à IAS 1 dans le but d'améliorer les informations fournies par les sociétés sur la dette à long terme assortie de clauses restrictives. Les modifications apportées à IAS 1 précisent que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture ne modifient pas le classement de la dette comme courante ou non courante à la date de clôture. Ces modifications exigent plutôt d'une société qu'elle communique des informations sur ces clauses restrictives dans les notes afférentes aux états financiers. La Société a adopté

ces modifications dans ses états financiers intermédiaires pour la période de 52 semaines ouverte le 31 décembre 2023. Il n'y a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

En septembre 2022, l'IASB a publié le document *Obligation locative découlant d'une cession-bail* qui modifie IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de portée limitée s'ajoutent aux exigences indiquant de quelle façon comptabiliser une cession-bail après la date de la transaction, et elles ne modifieront pas la comptabilisation des contrats de location autrement que dans le cadre d'une transaction de cession-bail. La Société a adopté ces modifications dans ses états financiers intermédiaires pour la période de 52 semaines ouverte le 31 décembre 2023. Il n'y a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes et modifications comptables publiées mais pas encore adoptées

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »), qui remplace IAS 1. La norme IFRS 18 comprend de nouvelles exigences en matière de présentation des états du résultat, notamment de nouveaux totaux et sous-totaux, la communication d'indicateurs de performance définis par la direction, le regroupement et la ventilation des informations financières en fonction de la description des rôles des états financiers de base et les notes annexes. De plus, des modifications de portée limitée ont été apportées à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui comprennent la modification du point de départ utilisé pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte et l'élimination des options relatives au classement des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts. Certaines exigences d'IAS 1 ont été transférées à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, qui a également été renommé IAS 8, *Base d'établissement des états financiers*. La norme IAS 34 a également été modifiée pour exiger la présentation d'informations sur les indicateurs de performance définis par la direction. Des modifications corrélatives mineures ont également été apportées à d'autres normes. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible d'IFRS 18 et des modifications de portée limitée.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée aux dispositions relatives au classement et à l'évaluation d'IFRS 9, *Instruments financiers* et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications précisent le classement des actifs financiers qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et autres caractéristiques conditionnelles similaires, comme l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Elles précisent également que la date de décomptabilisation d'un actif ou d'un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique devrait être la date de règlement. De plus, lorsque les passifs financiers sont intégralement ou partiellement réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique, l'entité a le droit de choisir comme méthode comptable de décomptabiliser le passif avant la date de règlement si certains critères sont respectés. L'IASB a également instauré des obligations supplémentaires en matière d'informations afin d'accroître la transparence pour les investisseurs en regard des placements dans des instruments capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des instruments financiers avec des caractéristiques conditionnelles. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise pour certaines modifications. La Société évalue actuellement l'incidence possible des modifications de portée limitée.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la Société dans ses documents ou autres rapports transmis est recueillie puis communiquée à la direction de la Société, y compris les responsables des attestations de la Société, notamment le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information. Une évaluation de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (« Règlement 52-109 »), a été menée sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et avec la participation de la direction de la Société. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception de ces contrôles était efficace au 29 juin 2024.

La Société maintient également un système de contrôles internes sur l'information financière conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Société afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Conformément aux exigences du Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef des finances se sont appuyés sur les critères établis dans le cadre (publié en 2013) par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») pour faire évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière, tel qu'il est défini dans le Règlement 52-109, était efficace au 29 juin 2024.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 5 août 2024, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,11 \$ par action ordinaire payable le 16 septembre 2024 aux porteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 août 2024.

Perspectives

Compte tenu du rendement au T1 2024 et au T2 2024 ainsi que des attentes modestes à l'égard d'une amélioration du contexte macro-économique pour le deuxième semestre de l'année, la Société prévoit ce qui suit pour l'ensemble de l'exercice 2024 :

- des produits de 1,08 G\$ et 1,11 G\$, soutenus par l'ouverture de 40 à 50 nouveaux magasins, une pénétration accrue des ventes en gros grâce aux magasins franchisés Chico et une croissance plus ou moins stable des ventes des magasins comparables;

- un BAIIA ajusté entre 243 M\$ et 248 M\$, soutenu par le levier des charges d'exploitation, contrebalancé en partie par les investissements visant à améliorer le processus d'établissement des prix;
- un résultat net ajusté par action après dilution entre 1,50 \$ et 1,55 \$, qui comprend un montant d'environ 20 M\$ avant impôts, ou 0,20 \$ par action après dilution, découlant d'une dépréciation additionnelle et d'une charge d'intérêts sur l'obligation locative liée aux nouveaux centres de distribution des régions du Grand Toronto et du Grand Vancouver;
- des coûts de transformation de l'entreprise d'environ 17 M\$ avant impôts, des coûts liés aux technologies de l'information d'environ 7 M\$ avant impôts et une rémunération fondée sur des actions d'environ 12 M\$ avant impôts, tous exclus du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté par action après dilution;
- des dépenses d'investissement nettes d'environ 50 M\$, dont environ la moitié est attribuable à la transformation de la chaîne d'approvisionnement de la Société.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris la notice annuelle de la Société, sont accessibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « PET ».